COMMUNIQUE DE PRESSE | 14 octobre 2025

TRAVAUX MAURICE-CHALUS
Mesures de circulation et de stationnement

Dans la continuité des travaux de rénovation de l'avenue de Vichy, ceux de la Rue Maurice-Chalus, débutés en avril 2025 se poursuivent.

Après la dissimulation des réseaux, d'importants travaux d'aménagement sont en cours avec notamment la réfection des trottoirs, la restructuration de la chaussée et la pose d'un nouvel enrobé, ou encore la prolongation de la piste cyclable reliant l'avenue de Vichy au COSEC/Collège Jean-Rostand.

Pour la bonne organisation et sécurité du chantier, des mesures de circulation et de stationnement s'imposent sur la partie entre l'avenue de Vichy et la rue Jean-Ferlot.
Du 20 octobre au 02 novembre 2025, ce tronçon sera entièrement fermé à la circulation.

Des solutions de stationnement sont proposés aux riverains à proximité du COSEC, de l'église et sur la partie haute de la rue Maurice-Chalus. Pour la bonne gestion du ramassage des déchets, seuls les sacs (et non les bacs) seront à déposer sur deux points de collecte positionnés aux extrémités des travaux, côté avenue de Vichy et entrée rue Jean-Ferlot, aux jours habituels.
Des rouleaux de sacs jaunes ont été distribués aux riverains à cet effet.

Les travaux réalisés sur cette période concerneront :

- Le rabotage de l'enrobé existant, afin de retirer la couche de revêtement dégradée, provoquant un décaissement de 13 cm
- La réfection complète de la structure de la chaussée, incluant la remise à niveau de la fondation routière,
- La pose d'un nouvel enrobé

Les déviations mises en place :

Pour les véhicules légers :

- Sens descendant : rue M.Chalus > rue A. Cavy > rue G. Ramin > Avenue de Russie > Avenue de Vichy
- Sens montant : Avenue de Vichy > Avenue Jean-Jaurès > rue A.Cavy

Pour les véhicules de +3T5

- Sens montant, par la RD 906
- Sens descendant, par les rues M.Chalus, A.Cavy, RD906

- Pour les lignes de bus
  - **LIGNE I en direction du Creps** : Après avoir desservi l'arrêt Collège J.Rostand, la ligne va être déviée par la rue Jean Ferlot - rue Maurice Chalus - rue Charloing - Avenue de Vichy pour reprendre son itinéraire à partir du Stade Aquatique.
  - **LIGNE I en direction de Grange au Grain / Source Intermittente** :
    Après avoir desservi l'arrêt Stade Aquatique, la ligne va être déviée par l'avenue de Vichy et fera son demi-tour au rond-point de la Source Intermittente pour prendre l'avenue Jean Jaures - rue Adrien Cavy - rue Jean Moulin pour reprendre son itinéraire normal à partir de l'arrêt Cité Clair Matin.
  - **Les arrêts** Maurice Chalus ne seront pas desservis mais reportés aux arrêts Pré des Rauches de la ligne C sur l'avenue de Vichy.
  - **LIGNE B dans les deux sens de direction et en théorie uniquement le 26 octobre 2025.**
  - **La ligne B fera son terminus au collège J.Rostand**
  - **Les arrêts** Stade Aquatique et Maurice Chalus ne seront pas desservis mais reportés à l'arrêt Collège J.Rostand.

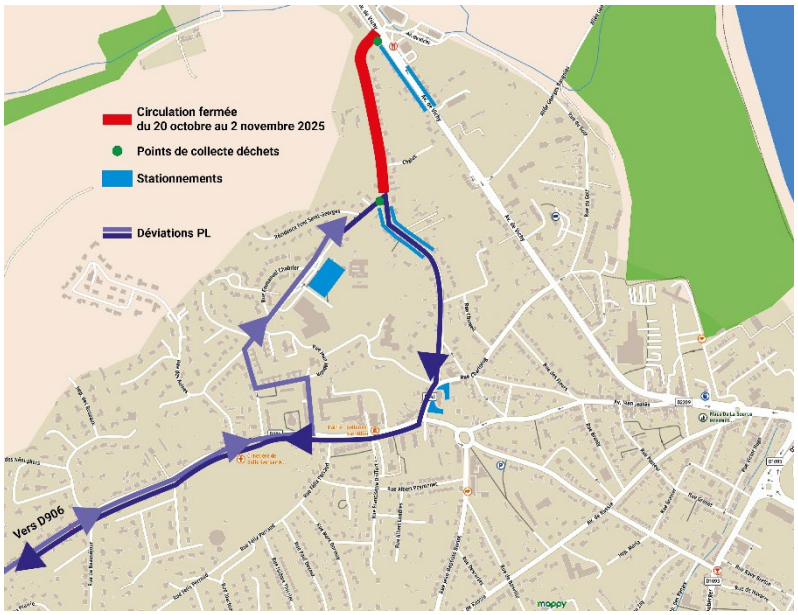

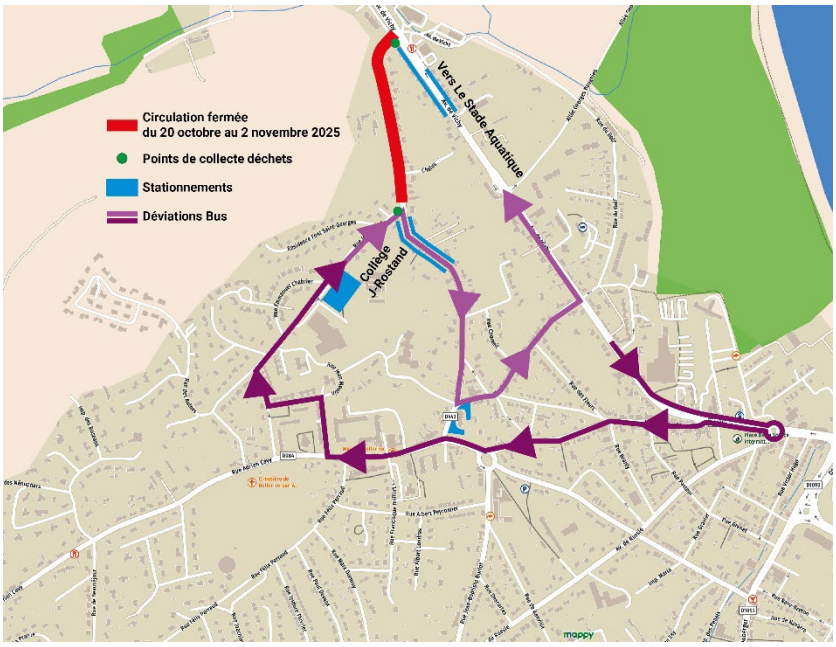
Circulation fermée
du 20 octobre au 2 novembre 2025
Points de collecte déchets
Stationnements
Déviations Bus
Vers Le Stade Aquatique
Collège
J-Rostand

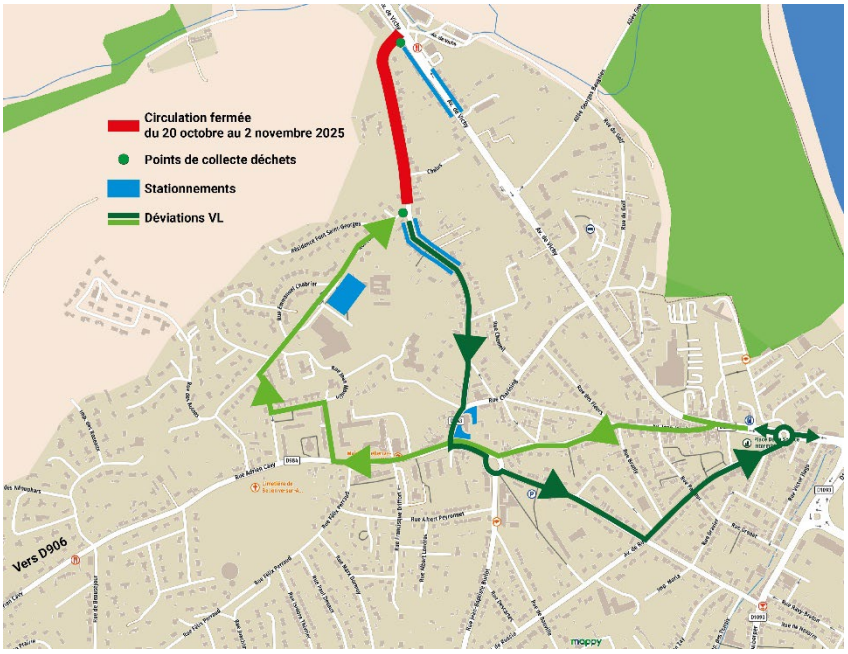
Circulation fermée
du 20 octobre au 2 novembre 2025
Points de collecte déchets
Stationnements
Déviations VL
Vers D906